

Protection du lac Saint-Charles

Ce document d'information est destiné aux riverains du bassin versant du lac Saint-Charles. Il vise à vous renseigner sur le bilan des *plans d'intervention 2007 et le plan d'action 2008* relativement à la protection du lac Saint-Charles, réserve d'eau potable de la Ville de Québec.

Bilan des plans d'intervention 2007

Plan d'action 2008

Protection du lac Saint-Charles

Bilan des plans d'intervention 2007

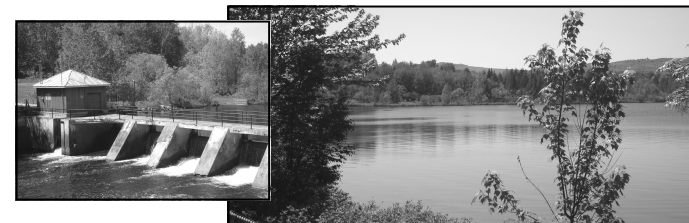
Interventions
<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'un comité technique et tenue de rencontres avec les différents intervenants provenant de l'Arrondissement ainsi que des Services de l'environnement, des travaux publics et de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, de la Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury, de la Ville de Lac-Delage, de l'APEL, du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, de la Communauté métropolitaine de Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale;
<ul style="list-style-type: none">Inspections systématiques des installations septiques réalisées en 2006-2007 sur l'ensemble du territoire;
<ul style="list-style-type: none">Étude de caractérisation des installations septiques contiguës au lac Saint-Charles (Stoneham);
<ul style="list-style-type: none">Aménagements des bandes riveraines municipales à l'automne 2007;
<ul style="list-style-type: none">Dotation d'un poste d'inspecteur à l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles dédié au contrôle réglementaire du lac;
<ul style="list-style-type: none">Adoption du règlement relatif à la protection des rives, du littoral et des zones inondables dont un article traite spécifiquement de la protection du lac Saint-Charles (R.A.V.Q.88);
<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'un programme d'aide pour promouvoir la stabilisation des rives des cours d'eau et des lacs;
<ul style="list-style-type: none">Préparation d'un projet pour l'ajout d'un marais épurateur doté de plantes aquatiques pour permettre de drainer et d'épurer les eaux de pluie avant leur déversement dans le secteur du lac appelé les Marais du sud;
<ul style="list-style-type: none">Plans et devis pour l'installation de divers équipements à l'usine de traitement de l'eau potable dont la réalisation des travaux totalisent 23,6 millions \$;
<ul style="list-style-type: none">Début des travaux pour mettre en place des bassins de sédimentation (Stoneham);
<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'un débitmètre et d'un modèle de gestion afin de mieux contrôler le niveau du lac tout en optimisant son niveau pour contrer l'érosion;
<ul style="list-style-type: none">Exécution en partie des travaux visant à revoir le plan de drainage du stationnement de la station touristique Stoneham;
<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'une étude afin de raccorder au réseau d'égouts de nouveaux secteurs limitrophes au lac Saint-Charles;
<ul style="list-style-type: none">Dépôt du rapport d'étape avril 2008 de l'Étude limnologique du haut-bassin de la rivière Saint-Charles réalisée par l'APEL et ses partenaires pour le compte des villes.

Bilan des plans d'intervention 2007 (suite)

Interventions
<i>Éducation, sensibilisation et information</i>
<ul style="list-style-type: none">Rencontre d'information du 3 avril avec les riverains;Formation de 75 employés municipaux, entrepreneurs en construction et promoteurs sur le contrôle de l'érosion sur les chantiers de construction (par l'APEL à Stoneham);Rencontres avec les propriétaires des golfs du bassin versant du lac;Porte-à-porte effectué par l'APEL pour sensibiliser les propriétaires riverains du bassin versant du lac à l'importance de la bande riveraine (775 riverains) (Ville de Québec et Stoneham);Atelier de démonstration sur la plantation en rive (APEL);Distribution et plantation d'arbres (Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles);Mise en place d'une petite pépinière d'arbustes (APEL);Production et distribution d'un dépliant sur l'utilisation de produit sans phosphore (APEL) pour le compte de la Ville de Québec;

Plan d'action 2008

Actions
<i>Amélioration des connaissances</i>
<ul style="list-style-type: none">Étude limnologique du haut-bassin de la rivière Saint-Charles par l'APEL et ses partenaires pour le compte des villes;Étude paléolimnologique par Roxane Tremblay, doctorante, Université Laval, pour le compte de la Ville de Québec;Étude des tributaires du lac Saint-Charles par l'APEL pour le compte de la Ville de Québec;Étude visant l'optimisation des performances de l'usine de traitement des eaux usées de la ville de Lac-Delage;Validation en partenariat avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs des modèles d'estimation de la concentration en phosphore dans le bassin versant de la prise d'eau de la Ville de Québec (APEL);Mise en commun des systèmes d'informations géoréférencés (APEL).



Plan d'action 2008 (suite)

Actions

- Mettre à nouveau en place une pépinière et distribuer de jeunes pousses (APEL);
- Implanter un fossé écologique de démonstration par l'APEL en collaboration avec Stoneham et la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement;
- Mettre en place une technique alternative de drainage urbain au Marais du Sud (Ville de Québec);
- Restreindre l'épandage de tout fertilisant dans la bande riveraine des tributaires en amont de la prise d'eau (les villes);
- Surveiller les performances des installations septiques individuelles dans le bassin versant (les villes);
- Initier le projet de raccordement au réseau municipal de certaines résidences ayant des installations septiques problématiques en périphérie du lac Saint-Charles (Ville de Québec);
- Diminuer la quantité et améliorer la qualité des eaux de ruissellement (pratiques sur les chantiers de construction) (Stoneham et APEL);
- Améliorer l'entretien des rues privées afin de diminuer l'érosion (Stoneham);
- Mettre en place des bassins de sédimentation (Stoneham);
- Poursuivre l'acquisition de terrains à des fins de conservation (APEL);
- Adopter le règlement sur la renaturalisation des berges et en assurer la mise en œuvre (les villes);
- Adopter un règlement sur la protection des prises d'eau (Ville de Québec);
- Entreprendre les modifications reliées aux usines de traitement de l'eau potable (Ville de Québec);
- Optimiser la gestion du barrage (Ville de Québec);
- Adopter de nouvelles pratiques d'épandage de sel de déglacage (Ville de Québec);
- Installer des grilles de captation des eaux des ruisseaux et des fossés (Ville de Québec).

Sensibilisation

- Faire connaître le plan d'action et son suivi à la population;
- Diffuser des capsules écologiques dans les journaux locaux (APEL);
- Faire des suivis réguliers avec les propriétaires des terrains de golf (APEL);
- Rencontrer les entreprises en horticulture et en entretien de pelouse concernant l'utilisation de fertilisants aux abords des cours d'eau (par l'APEL pour le compte de la Ville de Québec);
- Mettre en place un atelier de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter comme propriétaire d'un étang à poissons (par l'APEL pour Stoneham);
- Élaborer un guide de bonnes pratiques pour l'entretien des fossés et abords des ponts (par l'APEL pour la Ville de Québec);
- Assurer la formation technique sur la protection des rives aux employés municipaux (par l'APEL pour la Ville de Québec).